



Dernière minute

Lucien Georgelin reprend Eurocer et s'ancre en Villeneuvois

Le tribunal de commerce d'Agen vient de désigner le groupe Lucien GEORGELIN comme reprenneur de l'entreprise EUROCER.

Cette décision permet de sauvegarder la totalité des emplois restants et permet l'ancrage local d'une entreprise Lot-et-Garonnaise très innovante et performante qui dispose d'une marque porteuse.

Après les développements de DEUERER PET CARE France, de ARDAGH, de FONROCHE, de SMTI, de TERRES du SUD, de VERGERS d'ESCOUTE....cette reprise confirme la bonne dynamique de l'industrie du Grand Villeneuvois !

